



# PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse n°3

Niort, le 12/02/21

### **Deux-Sèvres , fin de vigilance rouge neige verglas Passage en vigilance orange**

Depuis midi, le département des Deux-Sèvres est placé en vigilance orange neige verglas par les services de Météo France

#### **Conséquences :**

Conformément à l'arrêté zonal du 12 février, la circulation des poids lourds de plus 3,5 tonnes va reprendre progressivement.

L'interdiction de doubler pour les poids lourds et la limitation de vitesse différenciée selon le réseau emprunté est maintenue pour l'ensemble des véhicules, soit , pour rappel:

- une réduction de la vitesse à 70 km/h sur les 2 fois 2 voies (réseau autoroutier),
- 60 km/h sur les routes 1 fois 2 voies (réseau national)
- 50 km/h sur le réseau départemental

Toutes les précisions dans l'arrêté joint.

#### **Conseils de comportements :**

Les deux-sévriens sont toujours invités à reporter ou limiter au maximum les déplacements et à adapter leur vitesse en fonction du réseau emprunté.

Les informations seront consultables sur le site internet des services de l'Etat : [www.deux-sevres.pref.gouv.fr](http://www.deux-sevres.pref.gouv.fr) et sur nos réseaux Twitter et Facebook @Prefet79

Pôle communication  
interministérielle  
Tél : (05.49.08.67.75)  
Courriel : [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-communication@deux-sevres.gouv.fr)

4 rue Du Guesclin  
79099 NIORT CEDEX 09



@Prefet79